

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES**

**Séance du mercredi 08 septembre 2021**

Délibération N°2021-09-01



<b>Nombre de délégués :</b>	<b>L'an deux mille vingt-et-un</b>
En exercice : 16	Le huit septembre à dix-huit heures trente
Délégués présents : 7	Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil de la mairie de Vanzy (initialement prévu à la salle Jean XXIII de Frangy), sous la présidence de Monsieur Jean-Yves Mâchard
Suppléants (avec voix) : 1	
Suppléants (sans voix) : 0	
Pouvoirs : 0	
Titulaires excusés : 4	
Titulaires absents : 5	
<b>Votes exprimés : 8</b>	<b>Date de convocation et d'affichage : 26 août 2021</b>
<b>DELEGUES PRESENTS :</b>	
<b>Délégués titulaires :</b> Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Sylvia DUSONCHET, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI	
<b>Délégués suppléants :</b>	
▪ <i>Avec voix :</i> Monsieur Rémi PONCET	
▪ <i>Sans voix car titulaires présents :</i> Néant	
▪ <b>DELEGUES EXCUSES :</b> Monsieur Patrice PRIMAULT, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Emmanuel GEORGES, Madame Marie-Christine GLANDUT	
<b>DELEGUES ABSENTS :</b> Monsieur André BOUCHET, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Jean PALLUD, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Michel PASSETEMPS	

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2**

VU la délibération 2021-04-01 Approbation du compte administratif 2020 :

VU la délibération 2021-04-02 Approbation du compte de gestion 2020 ;

VU la délibération 2021-04-03 Affectation du résultat 2020 ;

VU la délibération 2021-04-05 Approbation du budget primitif 2021 ;

Vu la délibération 2021-06-01 Décision modificative budgétaire N°1

**CONSTATANT** suite à un point d'étape à mi année, la section de fonctionnement a été surévaluée par rapport à la section d'investissement lors de l'élaboration du budget primitif 2021, afin d'assurer le bon fonctionnement du Syndicat un virement entre section s'avère.

Afin de garantir à l'Assemblée Délibérante une totale transparence, le détail des écritures est présenté.

**CONSIDERANT** qu'une décision modificative est nécessaire ;

Le Président expose les faits suivants afin d'apporter les modifications nécessaires au Budget Primitif 2021 :

Les modifications s'expliquent comme suit :

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E  
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

Chapitres		Libellé du chapitre	Voté	DM1	BP rectifié après DM1	DM2	BP rectifié après DM2
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>							
011		Charges à caractère général	1 678 665,21	-11 100,00	1 667 565,21	-79 640,00	1 587 925,21
dont	60	Achats					
dont	61	Services extérieurs					
dont	62	Autres services extérieurs					
012		Charges de personnel et frais assimilés	307 623,96	18 450,00	326 073,96		326 073,96
dont	63	Impôts et taxes sur rémunérations	0,00		5 036,78		
dont	64	Charges de personnel	206 509,46		224 969,40		
dont	64	Charges patronales	101 114,50		96 067,78		
	65	Autres charges liées à la gestion courante	12 638,52	-801,93	11 836,59		
023		virement à la section investissement	110 444,07		110 444,07	79 640,00	190 084,07
022		Dépenses imprévues	117 219,58	-6 548,07	110 671,51		110 671,51
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>							
	20	Immobilisations incorporelles	80 000,00		80 000,00	70 000,00	150 000,00
	21	Immobilisations corporelles	111 308,00		111 308,00	10 000,00	121 308,00
	23	Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	120 000,00	120 000,00
<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>							
021		virement de la section de fonctionnement	110 444,07		110 444,07	79 640,00	190 084,07
10	10222					120 360,00	120 360,00

- 011 Diminution des charges de fonctionnement de 79 640.00€
- 023 Virement de la section d'investissement 79 640.00€
- 20 Augmentation du chapitre de 70 000.00€
- 21 Augmentation du chapitre de 10 000.00€
- 23 Augmentation du chapitre de 120 000.00€
- 021 Virement de la section de fonctionnement 79 640.00€
- 10222 Recette FCTVA 120 360.00€

De fait, l'équilibre est préservé tels que votés par le Comité Syndical en séance du 8 avril 2021.

	DEPENSES	RECETTES
- SECTION DE FONCTIONNEMENT :	2 248 701,34 €	2 248 701,34 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT :	261 858,08 €	261 858,08 €

Pour rappel :

BUDGET PRIMITIF 2021: SMECRU DM2

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
011 Charges à caractère général	1 587 925,21 €	74 Dotations et participations	1 542 484,78 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	326 073,96 €	013 Remboursements sur charge	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	11 836,59 €	70 produits des services	0,00 €
66 Charges financières (remboursement des intérêts)	6 000,00 €	77 produits exceptionnels	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	4 000,00 €	002 Excédents de fonctionnement reportés	706 216,58 €
022 Dépenses imprévues	110 671,51 €		
<b>Total dépenses réelles de l'exercice</b>	<b>2 046 507,27 €</b>	<b>Total recettes réelles de l'exercice</b>	<b>2 248 701,34 €</b>
OPERATIONS D'ORDRE			
042 Opérations d'ordre entre section	12 110,00 €	042 Opérations d'ordre entre section	0,00 €
023 Virement à la section d'investissement (autofinancement)	190 084,07 €		
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>202 194,07 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 248 701,34 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 248 701,34 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
16 Emprunts (remboursement du capital)	0,00 €	10222 F.C.T.V.A	120 360,00 €
20 Immobilisations incorporelles	150 000,00 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	70 550,08 €
21 Immobilisations corporelles	121 308,00 €	13 Subventions d'investissement	68 753,93 €
23 Immobilisations corporelles en cours	120 000,00 €	16 Emprunts	0,00 €
020 Dépenses imprévues	0,00 €		
45 Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €	45 Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €
Reste à réaliser exercice 2020		Reste à réaliser exercice 2020	
001 Déficit d'investissement reporté	70 550,08 €	001 Excédent d'investissement reporté	0,00 €
<b>Total dépenses réelles de l'exercice</b>	<b>461 858,08 €</b>	<b>Total recettes réelles de l'exercice</b>	<b>259 664,01 €</b>
OPERATIONS D'ORDRE			
		040 Opérations d'ordre entre section	12 110,00 €
		021 Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	190 084,07 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>202 194,07 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>461 858,08 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>461 858,08 €</b>

Après avoir débattu, le **Comité Syndical à l'unanimité** :

-**APPROUVE** la décision modificative n°2 ;

-**EN PREND ACTE** que cette décision n'engendre pas d'augmentation de dépense aux sections de fonctionnement et d'investissement au Budget Principal de l'exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire  
compte tenu de sa réception en  
Sous-Préfecture de St. Julien en  
Genevois  
le \_\_\_\_\_  
Et de sa publication le \_\_\_\_\_

Pour extrait conforme,  
**Le Président, Jean-  
Yves Mâchard**

